

# Henry Wuilloud, inspecteur d'alpage : une vision de l'économie alpestre au tournant du XX<sup>e</sup> siècle en Valais

Kevin MACHEREL

## Introduction

Henry Wuilloud, personnage du XX<sup>e</sup> siècle valaisan, laissera dans les mémoires, à sa mort le 18 août 1963 à Sion, l'image d'un homme ayant dédié sa vie à la viticulture et à l'agriculture valaisannes<sup>1</sup>. Dès le début de sa carrière, il s'est vu confier des responsabilités qui d'ordinaire sont plutôt attribuées à des personnes plus expérimentées. Outre sa formation scientifique, c'est surtout le tempérament d'un homme capable de se saisir d'un dossier rondement et de mener une affaire à son terme qui a poussé l'Etat du Valais à accorder rapidement sa confiance au premier agronome du canton. La force de travail d'Henry Wuilloud s'est exprimée dès son plus jeune âge, comme en témoignent les premières récompenses reçues dans le cadre de sa scolarité<sup>2</sup>.

Par la suite, alors même qu'il est encore en formation à Zurich, il est chargé par le Syndicat d'élevage du cheval d'organiser un concours d'élevage chevalin à Sion en octobre 1906<sup>3</sup>. Ce premier mandat semble avoir donné entière satisfaction à son employeur, un constat qui a participé à la décision du Département de l'intérieur de confier au jeune homme, l'année suivante, un nouveau projet : l'organisation et le suivi de plusieurs tournées d'inspection dans les alpages valaisans. C'est ainsi qu'Henry Wuilloud, alors âgé de 23 ans, va mener une série d'inspections avec déjà toutes les qualités et les traits de caractère qui feront plus tard sa renommée. Les carnets de notes qu'il nous a laissés transpirent son habitude, méticuleuse et pointilleuse, de consigner tout ce qui l'entoure. Dans ses carnets, nous trouvons bien évidemment des notes de travail nécessaires à la rédaction des rapports officiels, mais celles-ci sont mélangées avec toutes les observations qu'il a pu faire sur les chemins, d'alpages en alpages. L'agriculture et la nature sont au

<sup>1</sup> Bernard TRUFFER, « Henry Wuilloud », dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 26 novembre 2013, traduit de l'allemand, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/030827/2013-11-26/> (consulté le 31 mai 2021). Anne-Dominique ZUFFEREY-PÉRISSET (dir.), *Histoire de la vigne et du vin en Valais : des origines à nos jours*, Sierre-Salquenen, Infolio, 2010, p. 310.

<sup>2</sup> [s.n.], « Ecoles des garçons », dans *Gazette du Valais*, 28 juin 1893, p. 3.

<sup>3</sup> [s.n.], « Elevage du cheval », dans le *Confédéré*, 10 octobre 1906, p. 2.

centre de son attention, mais il porte également un fort intérêt aux populations et aux traditions qui habitent ces vallées, notant rigoureusement les inscriptions taillées dans la pierre ou le bois des chalets et récoltant précieusement les légendes que les pâtres lui content.

Ce sont donc plus précisément les débuts professionnels du jeune Wuilloud que nous allons étudier dans cet article, partiellement issu d'un travail de master en histoire et cultures de l'alimentation présenté en septembre 2018 à l'Université François Rabelais de Tours (France). Dans un premier temps, afin de mieux saisir le contexte de ces inspections, nous allons décrire le paysage des alpages valaisans à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'un point de vue politique et économique, avec un accent particulier sur la production laitière. Ensuite, nous nous intéresserons plus précisément au rôle de l'inspecteur d'alpage en Valais depuis que cette charge a été créée et nous décrirons le déroulement des tournées d'inspection. Enfin, nous analyserons le contenu des notes et des rapports d'inspection en accordant une attention particulière à la production fromagère afin de mieux comprendre pourquoi Henry Wuilloud dresse un bilan négatif de l'économie alpestre en Valais.



Fig. 1. Transfert d'une chaudière à lait à l'alpage, Colombire, commune actuelle de Crans-Montana, vers 1900.  
(Collection André Pont, Médiathèque Valais-Martigny)

### **Les inspections d'alpages d'Henry Wuilloud**

#### ***Les prémisses d'une politique en matière d'économie alpestre<sup>4</sup>***

La question de l'économie alpestre et de la production agricole en montagne se développe concrètement à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'agriculture en plaine connaît depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle des innovations techniques et scienti-

<sup>4</sup> Stefan LAUBER *et al.*, *Avenir de l'économie alpestre suisse*, Viège, Alpfutur, 2014, p. 42.

fiques qui favorisent l'essor de la production agricole. Cette modernisation de la production, qui se caractérise notamment par une meilleure administration des surfaces agricoles et une meilleure rotation des cultures, ne s'est que peu propagée dans les montagnes suisses. Pour répondre à cette situation, des initiatives vont être prises, dans la grande majorité des cas par des privés, afin d'améliorer la culture et l'élevage dans les régions montagneuses. C'est ainsi qu'est créée en 1863 à Olten la Société suisse d'économie alpestre, sur l'initiative de plusieurs personnalités provenant des milieux scientifiques, politiques et agricoles. L'appel à la fondation est relayé dans la *Gazette du Valais* en janvier 1863 :

Eh bien ! Hommes de science et hommes de pratique, pour la montagne et la vallée, réunissons-nous en Société suisse pour le développement de l'économie alpestre ; prenons en mains hardiment et avec énergie la question posée et tâchons de la résoudre pour le bien de la patrie toute [sic] entière.<sup>5</sup>

Cette société a pour ambition d'améliorer, de soutenir et de promouvoir l'économie alpestre. Elle souhaite également produire des statistiques des alpages en Suisse à intervalles réguliers afin de pouvoir mieux comprendre l'état de l'économie alpestre à l'échelle du pays. Cette société désire aussi perfectionner les connaissances des pâtres par la tenue de cours annuels et de cours itinérants concernant tout aussi bien l'aménagement des alpages, l'entretien du cheptel que la production fromagère. Outre les statistiques et l'enseignement, la Société suisse d'économie alpestre, sous l'impulsion de Rudolf Schatzmann, co-fondateur et président de 1866 à sa mort en 1886, va mettre en place des stations de recherche et d'expérimentation afin d'améliorer la production en montagne. Une première station d'essai pour le lait est créée en 1872 à Thoune ; elle sera, trois ans plus tard, déplacée à Lausanne. Cette même année, en 1875, la Société suisse d'économie alpestre, d'abord plutôt active en Suisse alémanique, va s'exporter en Suisse romande. Des groupements de propriétaires d'alpages vont peu à peu s'affilier et former des sections jurassiennes, vaudoises, fribourgeoises ou valaisannes.

Outre les initiatives privées, le Canton du Valais va soutenir l'instruction et la formation des agriculteurs valaisans par la création d'une Société sédunoise d'agriculture en 1868 et surtout d'une Ecole cantonale d'agriculture en 1891 à Ecône. Ces institutions offrent la possibilité aux agriculteurs de se former et de se renseigner sur les nouvelles méthodes de production afin de ne plus envisager leurs professions uniquement en termes d'autosubsistance mais de s'intégrer au sein d'un marché économique. Avant 1884, ce sont principalement les cantons qui subventionnent l'agriculture. Pour le Conseil d'Etat du Valais, l'agriculture est un domaine essentiel, ce qu'il réaffirme en 1885, en mettant en avant l'importance du secteur agraire pour l'économie et la vie du canton :

L'agriculture, plus que toute autre profession, rappelle à l'homme, dans le spectacle des travaux incessants de la nature, l'impérieuse nécessité du travail...

L'agriculture est, après la religion, le plus puissant facteur de moralisation d'un Etat. L'agriculture fait plus, pour civiliser un peuple, que la législation et que les armes...<sup>6</sup>

<sup>5</sup> [s.n.], «Appel pour la fondation d'une Société Suisse pour le développement d'une économie alpestre», dans *Gazette du Valais*, 22 janvier 1863, p. 2.

<sup>6</sup> Gérald ARLETTAZ, «Les transformations économiques et le développement du Valais, 1850-1914», dans Gérald ARLETTAZ et al., *Développement et mutations du Valais*, Sion, Groupe valaisan de sciences humaines – Travaux et recherches 1976, Société et culture du Valais contemporain II, p. 40.

A l'échelle nationale, la Confédération crée un Département du commerce et de l'agriculture en 1878 puis inaugure au sein de ce Département une division dédiée plus spécifiquement aux questions agricoles en 1881<sup>7</sup>. En 1884, un arrêté fédéral visant à encourager l'agriculture propose des subventions pour améliorer les sols et faciliter l'exploitation des alpages. Si les montants de ces subventions étaient décidés à l'échelle nationale, ce sont en réalité les cantons et les communes qui, d'une part, assumaient la moitié de leur financement et, d'autre part, organisaient les projets d'aménagements. Cet aspect est confirmé par la loi fédérale concernant l'amélioration de l'agriculture par la Confédération, promulguée en 1893 :

Le subside des cantons, des communes ou des corporations doit être au moins aussi élevé que celui de la Confédération. Ce dernier ne doit, dans la règle, pas dépasser 40% du total des frais d'exécution. La Confédération ne contribue pas aux frais d'entretien. Exceptionnellement et en cas de besoin, un subside de la Confédération, pouvant s'élever jusqu'à 50% des dépenses effectives, pourra aussi être alloué à des syndicats et à des corporations aux entreprises desquelles le canton ou la commune ne contribue pas ou ne contribue que pour une somme inférieure, pourvu que les travaux soient bien exécutés.<sup>8</sup>

En 1878, avant les premières initiatives nationales, le Canton du Valais avait pourtant tenté de développer l'économie alpestre par un décret concernant l'amélioration des alpages. Dans le *Confédéré*, un journal libéral-radical, on regrette que cette mesure ait été si tardive :

Le Valaisan est essentiellement agriculteur et pâtre, dit-on ; toutefois, un étranger ne s'en doutera guère en parcourant notre recueil de lois. Quelques mesures égrenées, des comités agricoles de district aussi inactifs qu'inconnus, de temps en temps un maigre encouragement pour les expositions, quelques mesures de police sanitaire et une abondante eau bénite de cour pour remplir les vides.

Mais enfin *mieux vaut tard que jamais*. Les pouvoirs publics s'émancipant des préjugés ont enfin osé mettre la main à un décret sur l'amélioration des alpages.<sup>9</sup>

Les améliorations prévues par ce décret touchent l'alpage dans sa globalité et les mesures visent principalement l'état des sols (dépierrage, débroussaillage, prévention des éboulements et des avalanches), la construction et la réparation des infrastructures (chemins, routes, clôtures, etc.) ainsi que la modernisation des procédés liés à la manipulation du lait et à la fabrication des produits de la montagne<sup>10</sup>. Le décret prévoit également l'envoi d'inspecteurs cantonaux afin de vérifier si la réglementation est respectée. Ainsi, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics se saisissent des problématiques soulevées par l'économie alpestre et décident de réglementer les alpages. À travers l'envoi d'inspecteurs, les autorités cantonales s'invitent chez les propriétaires d'alpages pour contrôler l'état des pâturages et vérifier la bonne production laitière. On impose également

<sup>7</sup> Werner BAUMANN, Peter MOSER, « Politique agricole », dans *DHS*, version du 16 août 2012, traduit de l'allemand, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013789/2012-08-16/> (consulté le 30 mai 2021).

<sup>8</sup> Loi fédérale concernant l'amélioration de l'agriculture par la Confédération, article 9.B, 22 décembre 1893.

<sup>9</sup> [s.n.], « Coup d'œil sur la session du Grand-Conseil, en Novembre 1878 », dans le *Confédéré*, 13 décembre 1878, p. 1.

<sup>10</sup> Anton STRÜBY, *L'économie alpestre du Bas-Valais*, Soleure, Société suisse d'économie alpestre, 1902, p. 14 à 16.

la construction de certaines infrastructures jugées indispensables. Le décret cantonal de 1878 prévoit par exemple l'installation d'étables sur tous les alpages, lesquelles devront être achevées dans les six ans suivant la promulgation. Afin de permettre aux propriétaires d'alpages de supporter le coût de ces travaux d'amélioration, les pouvoirs publics s'engagent à donner des subventions. Néanmoins, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les recommandations et règlements censés améliorer l'économie alpestre n'ont pas été observés. Si dans le Bas-Valais, notamment dans les districts de Martigny et d'Entremont, les propriétaires d'alpages ont dans la majorité respecté les nouvelles réglementations, en Valais central, l'état des alpages a peu évolué. Anton Strüby, secrétaire de la Société suisse d'économie alpestre, écrit en 1902 que la gestion des fumures « [...] n'est pas sans présenter de sérieuses difficultés »<sup>11</sup>, que concernant les constructions, « malgré la loi de 1878, la situation des alpages à cet égard ne s'est guère modifiée [...] »<sup>12</sup> et que les « travaux d'élagage ou dépierrrement et destruction des mauvaises plantes laissent, comme c'est le cas un peu partout, bien à désirer sur les alpes valaisannes »<sup>13</sup>. Les mesures promulguées dans ce décret n'ont été que très peu suivies, car les exploitants n'ont pas reçu les subventions qui étaient pourtant prévues par le Canton. En 1900, afin de faciliter l'octroi de subventions fédérales, l'Etat du Valais promulgue une loi concernant les subventions pour l'amélioration des alpages en précisant les différentes modalités pour les obtenir. Il faut préparer un dossier contenant au minimum les informations suivantes : description des alpages, devis détaillé des travaux, plan des travaux, délai des travaux. La loi indique quels sont les montants maximaux qui peuvent être alloués aux propriétaires d'alpages et précise que les subventions ne peuvent être accordées qu'aux entreprises communales ou bourgeois, ainsi qu'à celles de consorts et de particuliers<sup>14</sup>. De plus, c'est le propriétaire de l'alpage qui se charge de l'organisation du projet et qui le

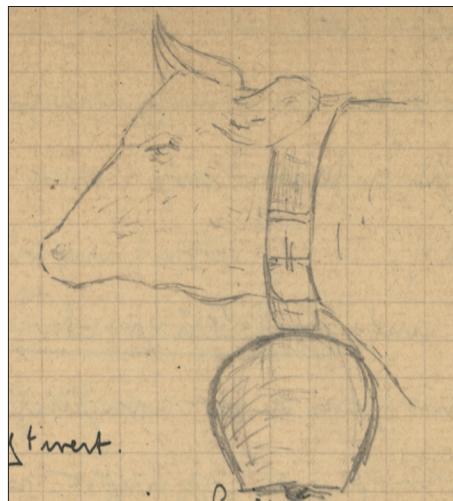


Fig. 2. Croquis d'une vache avec sa cloche.

(AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/4,  
Notes sur l'inspection des alpages)

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 55.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 56.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 16 à 18.

soumet ensuite au Département de l'intérieur pour le faire valider. Par exemple, en 1901, la Bourgeoisie de Monthey soumet un projet d'amélioration pour dix alpages et pâturages et demande des subventions à hauteur de 41 210 francs<sup>15</sup>.

### *Le lait, produit principal de l'économie alpestre*

Dans les alpages valaisans, l'immense majorité des terres est consacrée à l'élevage. Deux recensements de 1896 et 1901<sup>16</sup>, effectués sur l'initiative de la Société suisse d'économie alpestre, permettent de mieux appréhender la quantité de bovins qui paissaient alors dans les pâturages valaisans.

Recensement du bétail dans le canton du Valais pour les années 1896 et 1901 (par tête d'animaux).

Année	Équidés	Bovins	Vaches	Porcs	Moutons	Chèvres
1896	5177	<b>65 564</b>	<b>33 691</b>	25 182	51 004	36 001
1901	5798	<b>71 561</b>	<b>37 978</b>	18 957	47 743	29 378

Recensement du bétail dans huit districts du Bas-Valais et du Valais central en 1901 (en tête d'animaux).

District	Équidés	Bovins	Vaches	Porcs	Moutons	Chèvres
Sierre	493	<b>6906</b>	<b>4128</b>	1503	5683	1725
Hérens	647	<b>7781</b>	<b>3719</b>	1771	6299	2364
Sion	475	<b>3895</b>	<b>2598</b>	1501	1778	1414
Conthey	505	<b>6111</b>	<b>3284</b>	1965	2155	2409
Entremont	800	<b>7764</b>	<b>4236</b>	1683	5800	2938
Martigny	853	<b>6123</b>	<b>3414</b>	2110	2993	3192
Saint-Maurice	251	<b>3377</b>	<b>1767</b>	1545	305	2044
Monthey	518	<b>5667</b>	<b>2877</b>	1961	893	2002
Total	4542	<b>47 624</b>	<b>26 023</b>	14 039	25 906	18 088

Les deux tableaux ci-dessus amènent plusieurs remarques. A l'échelle du pays, il n'existe pas de recensement pour l'année 1901, mais selon les estimations<sup>17</sup>, environ 1 500 000 bovidés peuplaient les pâturages suisses en 1906. Par extension, et si l'on considère que le cheptel bovin valaisan a augmenté en cinq ans, celui-ci représente au minimum 4,5% du total des bovins suisses. Comme l'indique le tableau ci-dessus, en 1901, le Valais romand possède un cheptel plus important que le Haut-Valais, qui accueille environ 24 000 bovins. La quantité de bétail diffère également suivant les districts. Les districts où les alpages sont les plus nombreux, comme ceux de Sierre, d'Hérens, de Conthey, d'Entremont et de Martigny, possèdent des cheptels plus importants.

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 19 à 26.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 48.

<sup>17</sup> Hans BRUGGER, *Die Schweizerische Landwirtschaft 1850-1914*, Frauenfeld, Huber, 1978, p. 175.

A propos de l'économie laitière dans ces alpages, il est nécessaire de préciser qu'elle est difficile à appréhender dans sa dimension quantitative pour cette période. Si l'effectif d'animaux peut être calculé avec une certaine précision lorsque les inspecteurs se rendent dans les alpages, en comptant tout simplement le nombre de bêtes, il n'en va pas de même pour le rendement laitier et la production de fromage. En effet, Anton Strüby remarque qu'il fait face à plusieurs difficultés pour répondre à cette question<sup>18</sup>. Le fruitier, qui est le seul à connaître avec exactitude le rendement laitier, était parfois absent le jour de l'inspection. Il pouvait également être tenté de minorer sa production face à un inspecteur dont on ne comprenait pas toujours la venue et dont l'image était à tort associée à celle des taxes. De plus, certains petits alpages, exploités de manière primitive, ne tenaient pas de livre de rendement. D'autres encore n'avaient pas pour habitude de calculer le rendement de l'alpage en lait mais en fromage. C'est le cas des alpages de l'Entremont où le rendement était calculé par estivage<sup>19</sup> et par tête de bétail. Par exemple, en 1901, un estivage de 85 jours donne 30 kg de fromage, 4 kg de beurre et 10 kg de sérac par vache<sup>20</sup>. Strüby établit une statistique pour le rendement laitier dans le Valais romand en calculant la moyenne de lait par jour et par vache pour un grand nombre d'alpages. Il applique ensuite cette moyenne aux autres alpages afin de constituer la statistique suivante, qui est donc approximative et doit être considérée avec réserve :

Calcul du rendement laitier dans le Valais central et le Bas-Valais en 1901 (en litres).

Districts	Quantité journalière de lait par vache (en litres)	Estivage (en jours)	Nombre de vaches laitières	Rendement laitier total (en litres)
Sierre	3,4	86	3569	1 043 575
Hérens	3,6	73	3015	792 342
Sion	4,5	75	808	272 700
Conthey	3,7	69	2365	603 785
Entremont	3,5	90	3931	1 288 265
Martigny	5,2	82	2093	892 455
Saint-Maurice	5,7	68	1075	416 670
Montheys	6,1	80	2994	1 461 072
Total	4,3	79	19 850	6 720 864

Ces données appellent également plusieurs commentaires. On remarque que la quantité journalière de lait produit diffère d'une vallée à une autre. Cet écart de production s'explique en partie par les qualités laitières des races bovines qui paissaient dans les alpages valaisans. Trois espèces bovines les peuplaient majoritairement et ne produisaient pas les mêmes quantités de lait. Ces trois espèces sont les suivantes : la race de Conches, la race du Val d'Illiez et la race d'Hérens. La

<sup>18</sup> STRÜBY, *L'économie alpestre du Bas-Valais*, p. 51.

<sup>19</sup> L'estivage désigne la période estivale où les troupeaux gagnent les pâturages de montagne et y séjournent.

<sup>20</sup> STRÜBY, *L'économie alpestre du Bas-Valais*, p. 52.

race d'Hérens, ancienne et originaire de la vallée éponyme, produit peu de lait, selon Strüby, qui prophétise – à tort – que cette race est vouée à disparaître :

A notre regret, nous devons dénier tout avenir certain à la race d'Hérens, par le motif qu'elle n'est pas un objet de commerce exportable à l'étranger. Elever des bêtes à titre de rareté c'est pousser la mégalomanie un peu loin; plus un pays possède de races, plus écuries et alpes s'emplissent de marchandises bâtarde sans type et sans valeur, ne se prêtant nullement au commerce.<sup>21</sup>

En se fondant sur ces statistiques du rendement laitier, Strüby estime la production fromagère dans le Valais romand à 203 000 kg de fromage gras, 191 500 kg de fromage mi-gras, 117 000 kg de fromage maigre, 82 500 kg de beurre et 207 000 kg de sérac. Concernant la qualité du fromage produit, celle-ci dépendait des locaux disponibles, de la salubrité des lieux et de la qualité de l'herbe broutée par les vaches. Cependant, pour un fromage bien fait était surtout primordial le savoir-faire du fruitier qui supervisait de manière totale la transformation du lait. Le fruitier examinait les bêtes, se renseignait auprès des bergers sur les herbes qu'elles consommaient, participait à la traite, vérifiait la qualité du lait, entretenait les ustensiles utilisés, procédait à la transformation du lait en fromage et pouvait également prendre part aux transports des produits de l'alpage, c'est pourquoi on lui accordait le meilleur salaire. D'autre part, celui qui « était un peu le chef de l'alpage »<sup>22</sup> se chargeait de la préparation de la présure, une enzyme coagulante inhérente à la fabrication du fromage. Dans les alpes valaisannes, elle était traditionnellement préparée à partir d'estomac de chevreau avant que la présure en poudre, commercialisée dès 1874 en Europe, ne se diffuse peu à peu dans les montagnes, allégeant le travail du fruitier<sup>23</sup>. En Valais, le fromage était majoritairement produit dans les alpages avant d'être descendu dans les villages de montagne afin d'être conservé dans des caves à fromage ou directement transporté en direction de la plaine.

## **Le rôle de l'inspecteur d'alpage et les tournées d'inspection d'alpages d'Henry Wuilloud (1907-1912)**

### ***L'inspecteur d'alpage***

L'inspecteur d'alpage remplit une fonction mise en place en Valais par le décret du 23 novembre 1878 sur l'amélioration des alpages. Il ne faut pas le confondre avec l'inspecteur de bétail dont la tâche est de procéder au contrôle des animaux afin de prévenir les épizooties. L'article 2 du décret de 1878 décrit plus en détail le rôle de l'inspecteur d'alpage :

Le Conseil d'Etat est autorisé à envoyer dans les alpages des experts chargés d'en contrôler l'entretien et l'administration, de préaviser sur les travaux d'amélioration pour enlever les pierres, les broussailles, les plantes nuisibles, prévenir les éboulements, planter des arbres, diriger, assainir les eaux, établir des chemins et sentiers, aménager les étables, en fixer le nombre et l'emplacement, désigner des districts propres à être fauchés, répartir le fumier, remplacer les clôtures de bois mort par des haies, des murs ou des fossés, fixer le nombre de bêtes que comporte la montag[n]e,

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>22</sup> Alexis BÉTEMPS, *La vie dans les alpages valdôtains dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle*, Turin, Priuli e Verlucca, 2005, p. 101.

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 103.

de préaviser aussi sur la meilleure manière de procéder à la manipulation du lait et à la fabrication de ses produits, ainsi que sur d'autres mesures reconnues utiles.<sup>24</sup>

Ainsi, les inspecteurs ont la double mission de rédiger un rapport complet sur les alpages mais aussi de présenter un devis au Conseil d'Etat sur les améliorations qui pourraient être effectuées. Sous réserve d'une validation du Conseil d'Etat, ils sont également à même de modifier les règlements des montagnes si ceux-ci sont contraires aux mesures mises en place dans le décret. L'inspecteur n'a donc pas un rôle coercitif ; il a comme mission principale de faire l'état des lieux des alpages et d'aviser des éventuels travaux de modernisation. Il est nommé et payé pour cette mission directement par le Conseil d'Etat. Lors de l'entrée en vigueur du décret en novembre 1878, les modalités de ces inspections ne sont pas précisées. Elles vont néanmoins prendre forme peu après la promulgation du décret, à une réunion du Conseil d'Etat où l'on décidera de la durée et de la période de ces inspections ainsi que de l'utilisation d'une grille d'évaluation modèle dont les inspecteurs d'autres cantons se servaient déjà<sup>25</sup>. Le Conseil d'Etat convie à cette réunion le spécialiste de la question laitière en Suisse, Rudolf Schatzmann, qui va rappeler qu'il ne faut pas perdre de vue le but statistique de ces inspections. Outre les travaux d'amélioration, celles-ci vont donc permettre de rassembler de nombreuses données sur la quantité de bétail et sur la production des alpages valaisans. Ces statistiques servent autant aux autorités valaisannes, qui souhaitent avoir une vue d'ensemble des alpages de leur canton, qu'à la Société suisse d'économie alpestre dont l'objectif est de compiler des données statistiques pour chaque canton tous les 10 ans afin d'avoir une vue globale à l'échelle du pays.

Il faut parfois attendre plusieurs années pour que des inspections soient organisées, comme dans le district de Sierre. Modeste Germanier est nommé pour faire l'inspection des alpages de ce district à partir de 1886<sup>26</sup>. Il a toutes les qualités demandées pour être un bon inspecteur, car il connaît bien la région, y ayant été juge suppléant. Il connaît également le fonctionnement étatique, car il a été député au Grand Conseil à plusieurs reprises. Afin de faire le suivi des travaux d'améliorations, il est chargé de cette même mission à intervalles réguliers en 1887, en 1891 et en 1894. De 1900 à 1906, il semble, au regard des sources à disposition, ne pas y avoir eu d'inspection d'alpages, car les statistiques étaient trop récentes et l'on n'a pas jugé bon de les faire constamment renouveler. Néanmoins, afin de continuer à œuvrer pour l'amélioration des alpages, les autorités décident de remplacer ces inspections par des cours d'économie alpestre<sup>27</sup>. Ceux-ci ne vont cependant pas fonctionner en raison du faible nombre de participants, et le Département de l'intérieur va les remplacer par des inspections extraordinaires<sup>28</sup>. Ces inspections doivent s'étendre sur plusieurs années pour que tous les alpages soient visités au moins à deux reprises. C'est dans ce contexte que le Conseil d'Etat décide de nommer en 1907 Henry Wuilloud comme inspecteur d'alpage.

<sup>24</sup> *Recueil des lois, décrets et arrêtés du Canton du Valais dès 1874 à 1879*, t. XII, Imprimerie Joseph Beeger, Sion, 1879, p. 406-407.

<sup>25</sup> AEV, DI, 335.1, Amélioration des alpages : inspections, primes, subsides, enquête de la Société suisse d'économie alpestre. Correspondance, rapports, circulaires, imprimés, plans, 1878-1897.

<sup>26</sup> *Ibidem*, 335.8, Amélioration des alpages. Sierre : enquêtes, statistiques, construction d'abris, rapports annuels des inspecteurs d'alpages, règlement, correspondance, 1871-1893.

<sup>27</sup> *Rapport du Conseil d'Etat du Canton du Valais (ci-après RCE) pour l'année 1908*, Sion, 1908, p. 63.

<sup>28</sup> *Ibidem*.

### **Préparation des inspections**

Avant de décrire plus précisément le déroulement des inspections effectuées par Henry Wuilloud, il semble pertinent de s’interroger sur les raisons qui ont poussé le Conseil d’Etat à nommer inspecteur d’alpage ce jeune homme de 23 ans. Tout d’abord, ses connaissances scientifiques sont indéniablement un atout dans cette nomination. Il faut rappeler ici que, malgré son jeune âge, il est déjà un expert dans son domaine. En 1907, il est l’un des rares agronomes diplômés en Valais. A l’Ecole polytechnique fédérale de Zurich, il a obtenu son diplôme en présentant un mémoire intitulé *L’alimentation des villes en lait, en considérant l’état actuel de l’hygiène laitière et l’emploi du froid artificiel*<sup>29</sup>, sujet qui concerne principalement une thématique urbaine mais dont la problématique cible la question laitière, un élément qu’il est très important de comprendre si l’on s’intéresse un tant soit peu à l’économie alpestre. De plus, le jeune homme est déjà impliqué dans le monde agricole par la rédaction de ses premiers articles dans les journaux et a été chargé par le canton d’organiser un concours de bétail en 1906. Si ses connaissances intellectuelles sont un atout, le Conseil d’Etat ne l’envoie pas seul procéder à l’inspection des alpages. Durant les deux premières tournées d’inspection, il est accompagné par un second inspecteur, Francis de Gendre. Cet agronome fribourgeois, qui participa notamment à la rédaction d’un ouvrage sur l’économie alpestre dans le canton de Fribourg<sup>30</sup>, avait été étudiant à l’Ecole de laiterie de la Station laitière de Fribourg<sup>31</sup>. En 1896, il est désigné par la Société suisse d’économie alpestre pour inspecter les alpages fribourgeois. Il est alors inspecteur-directeur et c’est lui qui est chargé de nommer les sous-inspecteurs qui auront la tâche de visiter les alpages. Quelques années plus tard, en 1901, à 38 ans, il devient en Valais le directeur technique de l’Ecole d’agriculture d’Ecône. Cette nomination ne lui permet plus de s’impliquer dans son rôle d’inspecteur-directeur dans le canton de Fribourg, ce qui sera regretté dans la publication des statistiques<sup>32</sup>. En Valais, il est également à l’origine de la création, le 25 novembre 1902, de la Société valaisanne d’économie alpestre, une section de la Société suisse d’économie alpestre. Henry Wuilloud adhère dès 1904 à cette section valaisanne et en devient, à partir de 1908, le caissier. Ainsi, pour le Conseil d’Etat, Francis de Gendre représente l’assurance que le jeune agronome pourra être encadré dans son travail par un homme disposant d’une forte expérience en matière d’inspection d’alpages.

Afin de préparer ses inspections et d’améliorer ses connaissances sur ce sujet, Henry Wuilloud s’est documenté sur l’économie alpestre<sup>33</sup>. Cette documentation comprend des documents datant de 1877 à 1917, mais il n’est pas précisé quand exactement ils ont été rassemblés par le docteur Wuilloud. Celui-ci en mentionne certains dans les rapports d’inspection, ce qui confirme qu’ils ont été utilisés lors de la préparation de ces tournées d’inspection, à l’instar du *Manuel de l’économie alpestre*, un ouvrage publié en 1877 par Rudolf Schatzmann. Ce manuel est un traité populaire destiné à rappeler l’importance de l’économie alpestre et à prodiguer des conseils sur la gestion du sol, des troupeaux ainsi que sur l’administration

<sup>29</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/5, Travail de diplôme d’Henry Wuilloud.

<sup>30</sup> Alfred REICHLEN, *L’économie alpestre du canton de Fribourg*, Bulle, Société suisse d’économie alpestre, 1900.

<sup>31</sup> Anne PHILIPONA, *Histoire du lait de la montagne à la ville*, Fribourg, Société d’histoire du canton de Fribourg, 2017, p. 38.

<sup>32</sup> REICHLEN, *L’économie alpestre du canton de Fribourg*, p. 6.

<sup>33</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/1, Documentation sur l’économie alpestre.

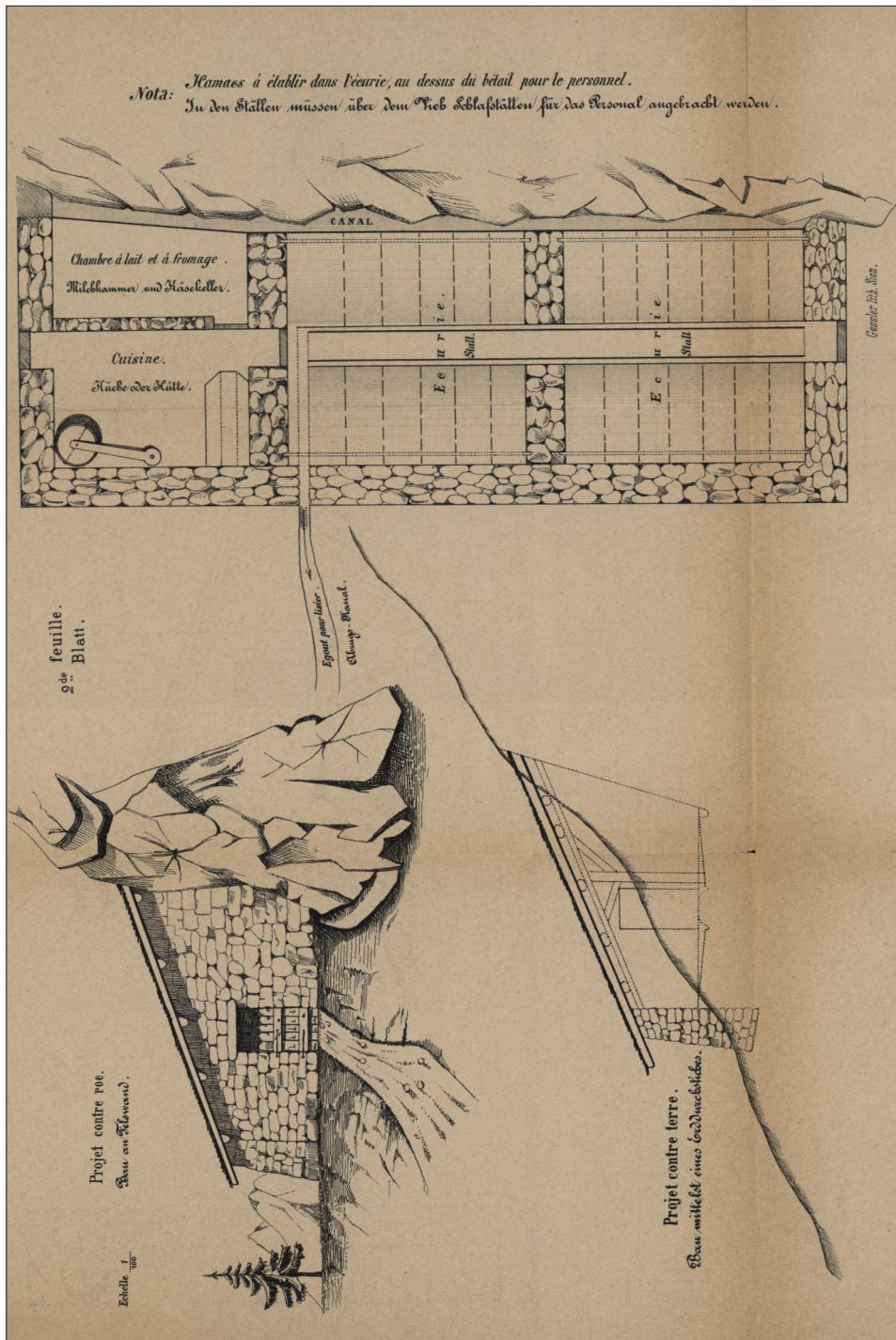


Fig. 3. Schéma représentant deux modèles de chalets d'alpage.

(AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/1, Documentation sur l'économie alpestre)

des exploitations. Le second document que le docteur Wuilloud cite dans ses rapports fut également produit sur l'initiative de la Société suisse d'économie alpestre et concerne plus particulièrement le Valais. Nous l'avons évoqué auparavant, il s'agit de *L'économie alpestre du Bas-Valais*, écrit par Anton Strüby, aidé du notaire Otto de Chastonay, en 1902. Ce document contient des renseignements généraux sur l'état des alpages valaisans, que cela touche l'entretien de ceux-ci, leur valeur, le bétail ou la production laitière. La seconde partie de l'ouvrage présente les alpages de chaque commune valaisanne en détaillant la situation géographique, les infrastructures présentes, le bétail élevé, le volume de lait mesuré, la quantité de fromage produite. Cet état des lieux des alpages du Valais romand est entièrement fondé sur les statistiques fournies par la Société suisse d'économie alpestre, qui a elle-même utilisé les données savamment collectées par les inspecteurs d'alpages. D'autres documents postérieurs à ces tournées d'inspection ont été conservés par Henry Wuilloud : un rapport annuel de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande sur les alpages vaudois datant de 1916, et un autre rapport, en allemand, sur l'exploitation des alpages pendant l'été 1917, *Bericht über die Alpwirtschaftlichen Orstskurse im Sommer 1917*. Il a également gardé une brochure de 23 pages, éditée à Fribourg vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, rédigée par Francis de Gendre et intitulée *Economie alpestre - Apiculture*. Elle résume les connaissances de l'époque en matière d'économie alpestre en Suisse. Sur cette brochure, Henry Wuilloud a apporté des corrections et des précisions afin d'adapter les informations plus spécialement à l'économie alpestre valaisanne. Par exemple, concernant l'élevage porcin, il évalue que dix vaches en Valais sont nécessaires à l'alimentation d'un porc, alors que dans le reste de la Suisse, on estime que seuls cinq bovins suffisent<sup>34</sup>. Outre ces livres et brochures, nous trouvons parmi la documentation préparatoire à ces inspections plusieurs notes manuscrites prises par Wuilloud sur les cours d'économie alpestre auxquels il a assisté et également plusieurs coupures de presse traitant de cette thématique.

### **Déroulement des inspections**

Les inspections menées par Henry Wuilloud vont ainsi se dérouler de 1907 à 1913 dans les différents districts du Bas-Valais et du Valais central. Elles ont lieu pendant la période d'estivage entre le mois de juillet et le début du mois de septembre. Durant cet intervalle, seules quelques journées sont dédiées aux inspections. En 1907, Francis de Gendre et Henry Wuilloud visitent les alpages des communes d'Isérables, de Riddes, de Saxon, de Vollèges et de Bagnes du 19 au 24 août puis du 2 au 8 septembre. L'itinéraire des inspections n'est pas fixé à l'avance<sup>35</sup>, car les inspecteurs sont toujours accompagnés par des représentants officiels du district, par des propriétaires d'alpages ou encore par des guides de la région, à l'instar du guide diplômé Joseph Fellay qui va conduire les deux inspecteurs Wuilloud et Gendre dans les alpages de la commune de Bagnes en 1907. Ce guide fera une si bonne impression que les deux inspecteurs lui rédigeront la lettre de recommandation suivante :

<sup>34</sup> Il faut rappeler ici que les porcs étaient nourris, principalement pendant l'estivage, avec les résidus et les déchets de la fabrication du fromage. Le petit lait (ou lactosérum), lorsqu'il ne servait pas à produire du sérac, servait ainsi à engraisser les porcs dans les alpages.

<sup>35</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/11, « Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907 », p. 2.

Les soussignés chargées [sic] par l’Etat du Valais de l’inspection des alpages et pâtrages de la vallée de Bagnes ont été accompagnés par le guide Jos. Martin Fellay. Ils se font un plaisir, et en même temps un devoir, de déclarer avoir été, sous tous les rapports, très satisfait [sic] de la personne de leur guide, tant au point de vue de sa parfaite connaissance de la contrée que de son amabilité et de sa courtoisie. Aussi se permettent-ils de recommander chaudement Monsieur Joseph Martin Fellay à tous les touristes désireux de parcourir les montagnes de la belle vallée de Bagnes.<sup>36</sup>

Pour se rendre d’un alpage à l’autre, les inspecteurs se déplacent presque toujours à pied et, à de rares occasions, à dos de bête. Les trajets peuvent être, qui plus est, relativement difficiles selon l’état des chemins. En août 1910, alors qu’Henry Wuilloud inspecte des alpages près de Derborence, un des accompagnants refuse de continuer à marcher en raison de la raideur du chemin. L’inspecteur, sans aucun regret, s’en sépare aussitôt : « Le chemin de Vozé à Fenage est très raide, dans les éboulis, au-dessous des roches de la tour St-Martin. En route Joaquim Zufferey prend peur, se met à pleurer et je le renvoie à Sion, fatigué de sa mine morte et de son caractère de chien. »<sup>37</sup>

Pendant l’été 1911, les tournées d’inspection l’amènent à visiter les six alpages de Nendaz, ce qu’il fait en une seule journée de 14 heures. Ces nombreuses heures de marche sont l’occasion de rendre hommage à la résilience des populations de ces vallées alpines qui ont parfois à faire ces trajets quotidiennement. Lors de leur première tournée d’inspection en août 1907, Wuilloud et Gendre commencent une marche pour rejoindre Isérables depuis Riddes. Ces 600 mètres de dénivelé positif vont les amener à nous partager la réflexion suivante :

Dieu veuille que nous n’ayons pas tous les jours pareille grimpée à faire par le chaud soleil d’une belle journée d’août ! Aussi sommes-nous plein [sic] d’admiration pour ces montagnards qui, nous a-t-on dit, font jusqu’à deux fois par jour cette pénible route, pour aller cultiver un bout de vigne de l’autre côté du Rhône, ou vendre quelques produits en plaine, descendant le matin et remontant le soir.<sup>38</sup>

Concernant le dormir et le manger, les inspecteurs essayent de prévoir leur itinéraire afin de pouvoir descendre de l’alpage avant la nuit pour se reposer dans les hôtels situés plus bas dans les vallées. Néanmoins, les conditions climatiques les forcent parfois à coucher comme le font les pâtres, directement dans les étables, à même le foin. Pourtant prévues jusqu’en 1913, les deux dernières tournées d’inspection ne donneront jamais lieu à des rapports officiels, car les inspections de 1912 ont été annulées en raison des conditions météorologiques<sup>39</sup> et celles qui ont été effectuées l’année suivante ne seront jamais compilées dans un rapport du fait de la maladie affectant le docteur Wuilloud<sup>40</sup>. Il pourrait s’agir d’une rechute de tuberculose pulmonaire, une maladie pour laquelle il a déjà été opéré<sup>41</sup>.

<sup>36</sup> *Ibidem*, 5.2/6, Notes sur l’inspection des alpages (Riddes, Saxon, Vollèges, Bagnes, Verbier), 1907.

<sup>37</sup> *Ibidem*, 5.2/4, Notes sur l’inspection des alpages (Collonges, Finhaut, Val Ferret, Liddes, Savièse, Baar-Nendaz, Hérémence, Euseigne, Lens, Leukerbad), p. 41.

<sup>38</sup> *Ibidem*, 5.2/11, « Les inspections faites dans les alpages des communes d’Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l’été 1907 », p. 2.

<sup>39</sup> *RCE*, 1912, p. 27.

<sup>40</sup> *Ibidem*, 1913, p. 34.

<sup>41</sup> *Arrêt de la II<sup>e</sup> Cour civile dans la cause Wuilloud contre l’Etat du Valais*, BGE 91 II 264, 29 octobre 1965, p. 265.

### *Notes et rapports de ces inspections*

Pendant ces tournées d’inspection, le docteur Wuilloud a produit une multitude de notes. Celles-ci lui ont servi de support pour rédiger les rapports qui seront présentés au Département de l’intérieur. Elles sont rédigées indifféremment en allemand, en français et plus rarement en italien et s’assimilent à des carnets de voyage où il décrit tout ce qu’il voit. Dans les *Notes sur l’inspection des alpages* (Collonges, Finhaut, Val Ferret, etc.) (1909), le docteur mentionne de nombreux renseignements allant des dates d’inspection aux trajets empruntés. Il relève également une multitude de détails sur ses voyages, comme les lieux où il dort, la propreté des habitations, la végétation présente sur les alpages, la qualité de l’accueil, les conditions atmosphériques et tant d’autres observations qu’il juge utiles.

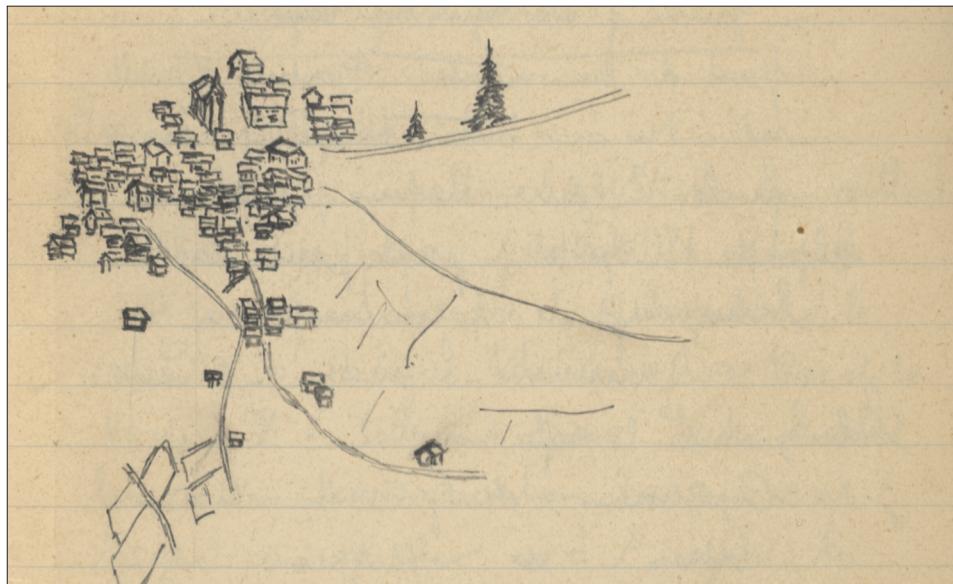


Fig. 4. Croquis du village de Grimentz dans le Val d’Anniviers.

(AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/15, Notes sur l’inspection des alpages et laiteries)

Quand une anecdote retient son attention, Henry Wuilloud la note immédiatement dans son carnet. C’est ce qu’il fait lorsqu’un paysan près d’Arolla l’interroge pour se plaindre des dégradations que subit son champ depuis que les touristes visitent la région : « Un paysan, l’ancien juge Vuigner des Haudères dit que les étrangers abîment les pâturages en allant voir le lac et qu’il faudrait mettre une toile autour et faire payer l’entrée ! »<sup>42</sup>

Dans ses notes, il dessine également les plans de certains chalets et croque les paysages et la végétation qui l’entourent. Profitant de la visite de l’alpage de l’Hospice du Simplon, il observe et décrit les cultures qui fleurissent dans le jardin potager de la congrégation<sup>43</sup>. Il prend aussi connaissance des traditions locales en

<sup>42</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/4, Notes sur l’inspection des alpages (Collonges, Finhaut, Val Ferret, Liddes, Savièse, Baar-Nendaz, Hérémence, Euseigne, Lens, Leukerbad), p. 52.

<sup>43</sup> Pour la liste des plantes de ce jardin, voir l’annexe 1, p. 123.

discutant avec les habitants des villages par lesquels il passe ou en écoutant les pâtres rencontrés. Cet intérêt s'illustre dans le carnet de notes intitulé *Notes sur l'inspection des alpages et laiteries (Brig, Val de Bagnes, Val Ferret, Martigny, Anniviers, Sorniot, Salanfe)*<sup>44</sup> où Henry Wuilloud retranscrit plusieurs légendes locales qui lui ont été rapportées pendant ses tournées d'inspection dans le Val d'Anniviers<sup>45</sup>. S'il prend soin de noter ces légendes et traditions, il est souvent critique à l'égard de celles-ci et écrit, dans son rapport sur les inspections faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens en 1911, que : « Les humains, de tous pays, ont au reste toujours très bien su présenter sous les traits d'une légende, l'explication de chacune de leurs nombreuses gaffes. »<sup>46</sup> Toutes les notes d'inspection ne comportent pas nécessairement d'informations chiffrées, comme les quantités de lait ou de fromage produit, le nombre de bêtes ou la durée de l'estivage. Ces informations sont pourtant présentes dans tous les rapports destinés au Département de l'intérieur. Au regard du caractère pointilleux d'Henry Wuilloud, qui prenait soin de tout noter, il est possible que son rôle ait différé d'une inspection à une autre ou qu'il ait délégué à un autre inspecteur l'accompagnant la tâche de relever ce type de renseignement. Nous pouvons également envisager l'idée que les carnets où se trouvent ces informations ne soient tout simplement pas parvenus jusqu'à nous.

Les rapports d'inspection sont les rapports officiels contenant les résultats des tournées d'inspection qui sont présentés au chef du Département de l'intérieur chaque année. Ils sont imprimés à Sion et distribués aux propriétaires d'alpages, comme le précise un rapport du Conseil d'Etat de 1911<sup>47</sup>.

Sept rapports ont été écrits à la suite de ces inspections :

- *Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907*;
- *Les inspections d'alpages faites durant l'été 1908*;
- *Les inspections d'alpages faites dans l'Entremont et le Val de Ferret pendant l'été 1909*;
- *Les inspections de fromageries faites dans les districts de Monthey, Saint-Maurice et Conthey en 1910*;
- *Les alpages de la rive droite du Rhône de Sion à Saint-Maurice*;
- *Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911*;
- *Rapport sur les inspections faites en 1910 et 1911 dans les alpages du Bas-Valais*.

Les deux premiers rapports, qui rendent compte des inspections de 1907 et 1908, ont été rédigés par Francis de Gendre et le docteur Wuilloud et sont construits en trois parties. Après une courte introduction, une première partie est consacrée à un aperçu rapide de l'itinéraire suivi; la deuxième décrit chaque alpage visité et la dernière rassemble les observations générales sur les formes de propriété et l'exploitation des alpages, le personnel, le bétail, l'industrie laitière et les bâtiments et autres constructions des alpages inspectés. Ces deux premiers rapports sont plus longs que les suivants. Ils font respectivement 75 et 95 pages.

<sup>44</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/15, Notes sur l'inspection des alpages et laiteries (Brig, Val de Bagnes, Val Ferret, Martigny, Anniviers, Sorniot, Salanfe).

<sup>45</sup> Pour la transcription de ces légendes, voir l'annexe 2, p. 123-124.

<sup>46</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/11, Rapports présentés au Département de l'intérieur du Canton du Valais par Henry Wuilloud, 1908-1912.

<sup>47</sup> RCE, 1911, p. 126.

A partir de 1909, les rapports sont plus courts et contiennent essentiellement la description des alpages visités, avant que l'on ne revienne au format originel par le rapport sur *Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911*, le dernier écrit par le docteur Wuilloud. Enfin, il rédige également un *Rapport sur les inspections faites en 1910 et 1911 dans les alpages du Bas-Valais* qui est cette fois destiné à être diffusé par la Société suisse d'économie alpestre. Ce rapport a le même objectif que *L'économie alpestre du Bas-Valais* d'Anton Strüby : il va présenter l'évolution des données statistiques des alpages valaisans depuis la dernière tournée d'inspection de 1902<sup>48</sup>.

## La production fromagère dans les rapports d'inspection

La question de la production fromagère et de la production laitière est centrale dans les rapports d'inspection. Dans son rapport *Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907*, Henry Wuilloud précise, concernant l'industrie laitière : « Ce ne sont pas quelques lignes seulement, mais bien tout un volume qu'il faudrait écrire sur cet important sujet. » L'inspecteur émet très souvent sur la production laitière des recommandations que l'on peut classer en trois thèmes, les hommes et le bétail, les infrastructures et les ustensiles, la production fromagère et son économie.

### *Pâtres et troupeaux*

Le fer de lance d'Henry Wuilloud pour l'amélioration du personnel des alpages est l'éducation. Il est convaincu que ce qui importe le plus est la formation du personnel et en particulier celle du fromager. C'est un élément qui apparaît dès les premières inspections de 1907 où il écrit :

Dans toute notre tournée, nous n'avons rencontré que deux seuls pâtres ayant suivi un cours de fromagerie. Les autres [n']ont pour toutes connaissances que celles qu'ils ont acquises par la routine et la pratique. Ce n'est pas nous qui voudrions rabaisser la valeur de la pratique, bien au contraire, mais pour que celle-ci soit vraiment fructueuse il lui faut une base, il lui faut au moins quelques notions de théorie.<sup>49</sup>

Les cours d'hiver organisés par la Société valaisanne d'économie alpestre n'ont pas réussi à perdurer en raison du faible nombre de participants<sup>50</sup> peu intéressés par un savoir qu'ils estiment inutile pour faire de bons fromages. Henry Wuilloud relève à ce propos qu'il n'y a qu'en Valais qu'on entend que : « [...] les fromagers qui sont passés par les écoles ne valent rien pour nos montagnes. »<sup>51</sup> Il n'y a cependant que peu de possibilités pour le jeune fromager valaisan de se former dans son canton, car l'Ecole d'agriculture d'Ecône néglige l'enseignement de l'industrie laitière au profit de l'arboriculture et de la viticulture<sup>52</sup>. Pour autant, il ne faut pas imaginer qu'il n'existe pas de fromagers qualifiés dans les alpages valaisans. Certains choisissent de s'instruire eux-mêmes en lisant des manuels

<sup>48</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/11, Rapports présentés au Département de l'intérieur du Canton du Valais par Henry Wuilloud, 1908-1912.

<sup>49</sup> *Ibidem*, « Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907 », p. 69.

<sup>50</sup> *Ibidem*.

<sup>51</sup> *Ibidem*, p. 70.

<sup>52</sup> *Ibidem*, p. 72.

d'industrie laitière<sup>53</sup> ou en partant se former dans d'autres cantons<sup>54</sup>, notamment à Fribourg au sein de la Station laitière de Pélalles où sont dispensés des cours sur l'industrie laitière<sup>55</sup>. Le métier sur l'alpage est éprouvant pour l'homme, un élément qu'Henry Wuilloud rappelle à plusieurs reprises dans ses rapports. Selon lui, il faut, pour attirer les jeunes hommes vers les métiers d'alpage, leur offrir un salaire suffisant et des conditions de vie décentes. En effet, il existe encore à cette époque des alpages sans bâtiment, où l'on dort à la belle étoile ou dans des abris de fortune, comme l'illustre la photographie ci-dessous.

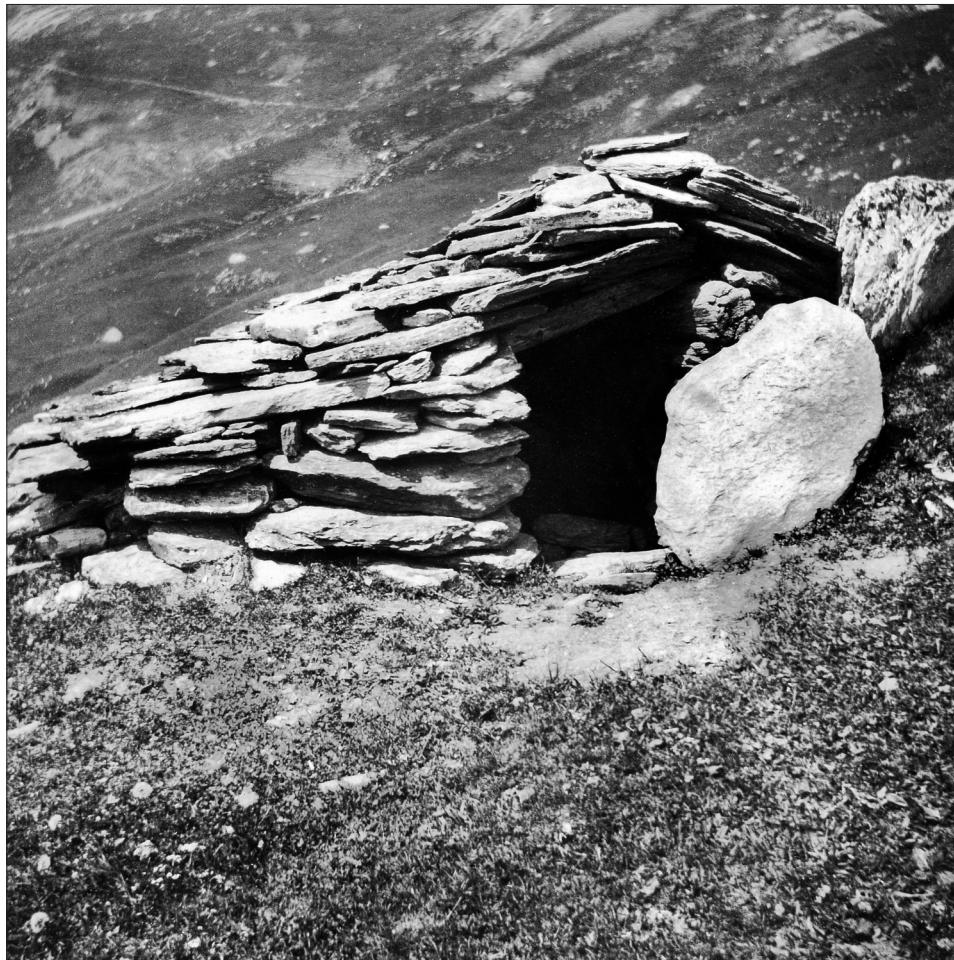


Fig. 5. Abri pour les berger sur un alpage valaisan, entre 1900 et 1910.

(Jules Jeanjaquet, Médiathèque Valais-Martigny)

<sup>53</sup> *Ibidem*, «Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911», p. 15.

<sup>54</sup> *Ibidem*, «Les inspections d'alpages faites dans l'Entremont et le Val de Ferret pendant l'été 1909», p. 11.

<sup>55</sup> PHILIPONA, *Histoire du lait de la montagne à la ville*, p. 35.

Ce manque d'infrastructure influence grandement l'hygiène de vie des gens d'alpage et très souvent les notes et les rapports mettent en avant l'effroi d'Henry Wuilloud à propos de l'atmosphère crasseuse dans laquelle ils vivent. La propreté des pâtres est une réelle préoccupation pour le docteur, qui s'indigne d'une telle situation à son époque et qui a des mots durs pour le personnel des alpages :

En général, le personnel n'a aucun goût, ni de propreté, ni d'ordre, et semble une caste à part d'un peuple reculé vivant dans la boue des chalets et des habits crasseux. J'ai rarement vu un pâtre ou un berger se laver le matin de toutes les fois où j'ai dû coucher, à mon grand ennui sur la paille, parfois peu odorante, des chalets. Il est plus que regrettable de devoir faire d'aussi pénibles constatations, à notre époque, mais on y est obligé, car il faut vraiment avoir honte d'un état pareil et, ce n'est qu'en le faisant voir au grand jour, qu'on parviendra à y remédier... peut-être. Il ne vaut vraiment pas la peine de vivre au XX<sup>e</sup> siècle, et d'avoir derrière soi un demi-siècle d'école primaire obligatoire, pour n'avoir pas encore pu faire entrer dans l'âme des gens, ce sentiment qui embellit tout : la propreté.<sup>56</sup>

La propreté, ou plutôt l'entretien du bétail n'est pas du ressort de l'inspecteur des alpages mais de celui de l'inspecteur du bétail. Henry Wuilloud n'a du reste que peu de remarques à faire à ce propos, mais il est en revanche beaucoup plus critique quant aux races élevées. Dans la plupart des alpages qu'il visite, ce sont des vaches de la race d'Hérens qui paissent. Cette race indigène se caractérise par sa corpulence moyenne, sa capacité à évoluer en milieu alpin et un rendement laitier moyen. Henry Wuilloud voudrait la remplacer par la race tachetée suisse, présente alors dans d'autres cantons et dont le rendement laitier est bien supérieur. Cependant, cette race n'intéresse pas beaucoup d'éleveurs valaisans, qui lui préfèrent la vache d'Hérens par tradition. Ceux-ci cherchent à obtenir les vaches les plus combatives afin de les présenter annuellement au combat des reines et espèrent qu'une des leurs obtienne le titre de reine de l'alpage, entourant son propriétaire de gloire. Pour Wuilloud, ces traditions appartiennent au passé et il critique les habitants du Val de Bagnes pour leur attachement à ces traditions :

[...] je note ce que l'un d'entre eux nous disait en parlant d'une certaine vache : l'année passée elle a été reine mais cette année, elle donnait trop de lait, elle ne valait rien pour battre. Des vaches qui donnent trop de lait ! Oh gens fortunés ! Et nous qui disions plus haut que l'on devrait chercher à sélectionner les bonnes laitières. Cela nous a paru drôle tout de même ces idées-là ! Allons paysans, rivalisez pour avoir la reine à lait, voilà la seule bonne, la reine pour la corne, on ne devrait plus en parler de nos jours. Allez demander dans le Simmental ou en Gruyère si l'on voudrait des vaches de luttes.<sup>57</sup>

Ce détachement des traditions au profit du changement s'inscrit dans la volonté d'Henry Wuilloud de s'extirper de l'ancien pour aller vers le présent. Il effectue ses travaux d'inspection avec la même approche lorsqu'il s'intéresse aux infrastructures et aux ustensiles destinés à la production du fromage.

<sup>56</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/11, «Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911», p. 18.

<sup>57</sup> *Ibidem*, «Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907», p. 71.

### *Les infrastructures et les ustensiles*

Concernant les infrastructures, Henry Wuilloud est amené à formuler des critiques très souvent négatives. En premier lieu, il explique que certains alpages visités n'avaient pas d'écuries, ce qui pose le problème de la santé des bêtes en cas d'intempéries. Il ajoute que les écuries qui ont été construites grâce aux subventions de l'Etat depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle ont été mal pensées et qu'il est nécessaire de confier ces travaux à un ingénieur agricole<sup>58</sup>. La construction des écuries doit également s'accompagner, selon le docteur, d'une bonne gestion du fumier par la mise en place de lisier servant à recueillir cet engrais.

A propos des bâtiments destinés à accueillir la production fromagère, le constat est plus acide. Tout comme pour l'hygiène de vie du personnel, Henry Wuilloud recommande la plus grande minutie quant à leur propreté. L'inspecteur découvre dans les alpages des chalets souvent trop petits, à la construction déficiente. Les pièces sont noircies et enfumées par les foyers ouverts où l'on chauffe le lait, ce qui provoque la souffrance du personnel qui « se crève les yeux dans cette fumée»<sup>59</sup>, car les systèmes d'aération sont mal compris. Ces foyers ouverts sont à proscrire, selon l'inspecteur, car outre ces désagréments, ils sont la source d'une surconsommation de bois et sont néfastes à la bonne production du fromage. Les caves et les greniers servant à entreposer les fromages sont également trop petits, trop profonds et sans air. Les caves ne permettent pas de rassembler les conditions nécessaires à une bonne maturation du fromage. Lors des inspections réalisées dans la vallée de Nendaz et dans le district d'Hérens, il constate que la situation est encore plus précaire :

Si les abris pour le bétail peuvent encore suffire, ceux pour les gens et pour l'industrie laitière sont au-dessous de toutes critiques. Il n'y a que l'alpage de Méribé où l'on trouve une fromagerie qui puisse aller, partout ailleurs, c'est un dénuement complet. Ce ne sont que de misérables huttes, privées du plus strict confortable, mal outillées, mal couvertes, et dans lesquelles on ne voit clair qu'avec peine. A nulle part, le sol est bétonné, rare encore quand il est seulement nivelé. Le foyer, partout, est ouvert et consomme des masses effroyables de bois.<sup>60</sup>

Ce dénuement complet dans les alpages de ces vallées s'illustre également par un manque d'ustensiles. Il arrive parfois que ce soient les pâtres eux-mêmes qui fabriquent ces outils, ce que Wuilloud n'omet pas de mentionner avec sévérité : « Les outils de fromagerie sont réduits au strict nécessaire, quand ils ne manquent pas en grande partie encore. On y a supplié avec l'art d'un primitif qui de son couteau se fabrique ses instruments et entasse cailloux sur cailloux pour faire des presses à fromage. »<sup>61</sup>

De plus, les ustensiles ne sont, comme pour le reste, pas assez souvent nettoyés aux yeux de l'inspecteur, qui préconise une plus grande propreté notamment en ce qui concerne la chaudière, qui doit « luire, brillante et non présenter de ces

<sup>58</sup> *Ibidem*, « Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911 », p. 21.

<sup>59</sup> *Ibidem*, « Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907 », p. 75.

<sup>60</sup> *Ibidem*, « Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911 », p. 20.

<sup>61</sup> *Ibidem*.

teintes grisâtres voir [sic] noirâtres»<sup>62</sup>. Les autres ustensiles, baratte à beurre, tranche-caillé ou brassoir, doivent également être soumis au même effort de prototypé. Wuilloud recommande l'achat de matériel plus récent, comme la baratte à beurre de marque Victoria en remplacement des barattes à beurre traditionnelles, qui sont trop difficiles à nettoyer.



Fig. 6. Baratte à beurre fonctionnant grâce à l'énergie d'un cours d'eau. Chandolin, 1909.  
(Association Edmond Bille, Médiathèque Valais-Martigny)

<sup>62</sup> *Ibidem*, «Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907», p. 71.

Ce manque d'ustensiles et de locaux convenables péjore la production des produits de la montagne. Cependant, acheter du matériel récent a un coût financier certain pour les propriétaires d'alpages dont les revenus sont modestes. De plus, l'entreprise s'avère difficile dans des alpages où la propriété commune est la règle ; il faut alors convaincre tout le monde du bienfait de ces améliorations.

L'inspecteur a le rôle d'intermédiaire entre l'Etat et les propriétaires d'un alpage, notamment dans l'obtention de subventions pour ces achats. Henry Wuilloud a conservé dans un de ses carnets de notes une lettre mentionnant une situation où un propriétaire d'alpage accepte de moderniser sa fromagerie mais ne changera sa chaudière qu'avec l'aide de subventions : « Je veux aussi vous dire, Monsieur que nous sommes disposés à arranger la fromagerie comme vous nous l'avez proposé mais la chaudière nous [ne] la changerons probablement pas à moins d'avoir un subside un peu en proportion de la différence du coût. »<sup>63</sup>

En définitive, la rénovation et l'achat de matériel récent sont, selon Henry Wuilloud, des éléments primordiaux si l'on souhaite moderniser l'économie alpestre et améliorer la qualité de la production.

### *Le fromage et son commerce*

Dans la plupart des alpages inspectés, Henry Wuilloud dénote la petite taille des fromages produits et leurs faibles saveurs, voire leurs goûts désagréables. Pour expliquer cette situation, il met en avant la mauvaise fabrication des présures destinées à faire cailler le lait. Certains alpages ont adopté la présure liquide, mais encore faut-il savoir la préparer, ce que beaucoup ignorent. L'inspecteur est contre la production de présure artisanale, où l'on utilise des estomacs de chevreaux, et il est favorable à l'emploi de présure en poudre. Or, dans de nombreuses montagnes, la présure est encore fabriquée traditionnellement, tout comme l'*« azi »*, un liquide acide destiné à la fabrication du sérac, un fromage frais produit à base de petit lait. La préparation de cet *« azi »* se faisait dans de gros tonneaux en bois et il pouvait être conservé indéfiniment, comme le dénonce Henry Wuilloud : « Trop souvent on a aussi la mauvaise habitude de garder d'une année à l'autre de l'azi dans les greniers. Cette pratique est à abandonner et on portera, chaque année, de l'azi frais au village au lieu de cette soupe pourrie qui croupit au fond des tonneaux depuis un temps infini. »<sup>64</sup>

Outre les problèmes relevés pendant la fabrication du fromage, l'inspecteur Wuilloud note que les mauvaises conditions de conservation sont à même de nuire à la saveur des fromages. La conservation est également problématique pour la production de beurre. Celui-ci est rassemblé en petites pelotes afin d'être conservé, alors qu'Henry Wuilloud préconise de le conditionner en une seule motte pour qu'il rancisse moins<sup>65</sup>.

<sup>63</sup> *Ibidem*, « Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911 ».

<sup>64</sup> *Ibidem*, p. 25.

<sup>65</sup> *Ibidem*.

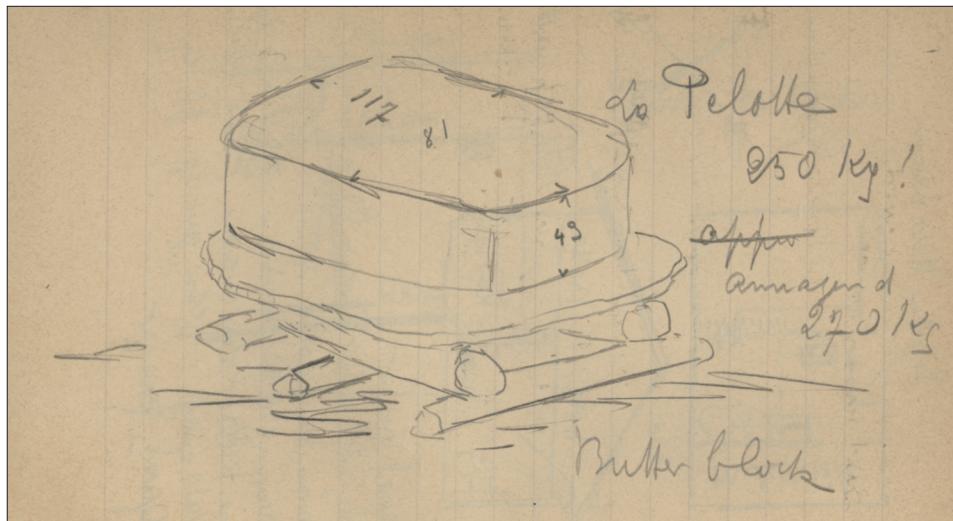


Fig. 7. Croquis d'une seule pelote de beurre de 250 kilogrammes.

(AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/14, Notes sur l'inspection des laiteries et fromageries du Bas-Valais et du Valais Central)

Le commerce de ces fromages n'apparaît que très rarement dans les rapports d'Henry Wuilloud. Lors de ses premières inspections en Valais, il note : « Quant à la vente des produits, n'y aurait-il pas lieu d'étudier la création d'un syndicat pour la vente en commun, à Bagnes surtout, où les fromages sont recherchés par les marchands. Son action pourrait être des plus utiles. »<sup>66</sup>

Bien qu'il n'existe qu'un marché local voire régional pour ces fromages d'alpage qui ne sortent que rarement des frontières de leur canton, Henry Wuilloud milite en faveur de la création d'un syndicat. Il est en effet persuadé qu'en matière de commerce agricole, il faut passer par la vente en commun et tendre vers les coopératives, une entreprise qu'il reconnaît lui-même difficile. Face à la renommée des gruyères fribourgeois et des emmentals suisses allemands, il se garde bien d'évoquer une possible exportation des fromages valaisans. Selon lui, si l'on doit faire du commerce de ces fromages d'alpage, il faut privilégier le marché local.

### *Les laiteries en plaine*

Si Henry Wuilloud constate que l'industrie laitière est vétuste, rudimentaire dans les alpages, où le fromage et le beurre sont produits dans des conditions sanitaires souvent déplorables, il va dresser un constat identique en plaine. En préambule, il précise :

Après nous être si souvent plaints de l'état arriéré de notre industrie laitière alpestre, nous avions espéré, cette fois-ci, après avoir parcouru des régions moins éloignées du

<sup>66</sup> *Ibidem*, 5.2/11, « Les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907 », p. 73.

commerce, des hommes et des moyens de progrès, n'avoir que de belles choses à vous redire. Nous étions partis pleins d'illusions, mais hélas il n'a fallu que quelques instants pour qu'elles s'envolassent à la vue des premières chaudières et des premiers fromages!<sup>67</sup>

En effet, les modes d'exploitation sont hors d'âge, les ustensiles, « crasseux », les caves à fromages ont une odeur de « pourriture et de moisî » et les locaux sont « d'une saleté repoussante ». Les commentaires du docteur Wuilloud rédigés pendant ces inspections sont particulièrement rudes sur l'état des infrastructures laitières. Les constructions sont « défectueuses », les plafonds, « noircis », les couloirs sont « défectueux et enfumés », les systèmes d'aération, « mal compris » et les caves, trop « petites », trop « profondes » et sans « air ». Les ustensiles sont « vieux », construits à partir de matériaux « désuets », comme du bois ou du fer blanc. Les chaudières ne sont pas « assez frottées » et l'atmosphère générale de ces laiteries est « sale, malpropre ». Les laiteries de plaine subissent autant les critiques que les laiteries de montagne. Par exemple, la laiterie de Massongex est composée de « pièces crasseuses » et d'un « système vieux » ; ceux qui la visitent se trouvent pris dans une atmosphère « de renfermé », « pourrie ». Celle qui est située au lieu-dit « Praz de Fort » est mieux lotie et possède une « cave propre mais peu sèche », la baratte est « neuve » mais d'une marque non conseillée et la production est « trop maigre ». Seules deux laiteries sortent du lot, celles de Chamoson et de Vernayaz, qui avaient été créées au début du XX<sup>e</sup> siècle afin de servir de modèle aux autres laiteries de plaine.

Pour finir, l'inspecteur énumère les inconvénients du système laitier de son époque :

- une dissémination du lait dans de trop petites fromageries ;
- des frais de fabrication du fromage par litre de lait trop élevés ;
- des fruitiers pas assez formés ou trop chers pour les exploitations ;
- des améliorations irréalisables pour les petites fromageries ;
- une mauvaise répartition des risques de fabrication ;
- des sociétaires pas assez intéressés par la modernisation des techniques et par la conservation des produits.

## Conclusion

Pendant ces tournées d'inspection, Henry Wuilloud sera très critique à l'égard des alpages visités. Cette sévérité, cette plume souvent acide lorsqu'il décrit l'état de l'économie alpestre en Valais, témoignent également du clivage qui existe entre Henry Wuilloud et les populations de ces vallées alpines. Sa vision de l'économie alpestre est fortement influencée par son cursus et les théories scientifiques de son époque. Il souhaite que les exigences qui régissent le travail des ouvriers dans les usines soient appliquées dans les alpages<sup>68</sup> et que l'on s'inspire des modèles qui existent à l'étranger, comme la laiterie de Soresina en Italie qu'il a eu l'occasion

<sup>67</sup> *Ibidem*, « Les inspections de fromageries faites dans les districts de Monthey, Saint-Maurice et Conthey en 1910 », p. 2.

<sup>68</sup> Henry WUILLOUD, « Nos alpages », dans *Gazette du Valais*, 11 juillet 1908, p. 1-2.

de visiter<sup>69</sup>. Son intransigeance est néanmoins un trait de caractère qu'il assume volontiers :

Pour mon compte, j'aime mieux mécontenter, froisser tout le monde, que de ne pas dire ma façon de penser, si crue et si dure qu'elle soit. Bien plus, si elle m'attire des ennemis, ce sera signe que j'aurai touché juste, qu'on en parlera, qu'on y réfléchira et, en fin de compte, on changera une fois, et je m'en réjouirai [...].<sup>70</sup>

Les tournées d'inspection prennent fin en 1913. Henry Wuilloud, malade, ne peut rédiger son rapport sur les inspections de 1913 et le Département de l'intérieur ne charge personne de le remplacer. Surtout, aucune mesure n'a été prise par le Canton pour l'amélioration des alpages pendant ou directement après les différentes inspections d'Henry Wuilloud. Il faut attendre l'année 1917 et la création de la Fédération des producteurs de lait pour qu'une réelle avancée soit faite dans les alpages. Maurice Troillet, alors chef du Département de l'intérieur, est opposé à la révision du décret de novembre 1878. Selon lui, les pâtres et les paysans n'ont pas été convaincus par les améliorations prévues par ce décret. Il estime qu'il est nécessaire d'aider matériellement les alpages<sup>71</sup>. La Fédération des producteurs de lait va permettre de garantir le prix du lait et du fromage, favorisant ainsi la situation des éleveurs et des alpages. L'échec de la modernisation de l'économie alpestre au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ne s'explique pas uniquement par une inefficacité de l'appareil étatique. Depuis 1878, le Canton cherche à encourager la modernisation des alpages, mais il fait face à la méfiance des habitants des vallées. La majorité des pâtres valaisans sont ancrés dans leur tradition et dans un mode de vie qu'Henry Wuilloud qualifie de «routine»<sup>72</sup>. Ils ne sont pas enclins à changer un savoir-faire qui fait ses preuves depuis des siècles et beaucoup regardent avec suspicion les engrains chimiques et les poudres à présure qui vont gâter le lait. Quant à ces inspecteurs diplômés qui viennent leur apprendre leur métier dans les alpages, sont-ils plus compétents que les anciens qui les ont formés ? Ou sont-ils plutôt envoyés pour compter les bêtes et les bâtiments afin d'augmenter les taxes l'année suivante ? Cette mentalité suspicieuse vis-à-vis du progrès et de l'Etat est un des éléments qui ont freiné l'efficience des mesures prises par les autorités cantonales pour améliorer les alpages valaisans. Ce facteur avait été dès le départ considéré comme un enjeu dans la modernisation des alpages. En 1883, lors d'une réunion du Département de l'intérieur concernant le résultat des premières inspections, M. Lehner, membre de ce Département, prononce ces mots : «Le campagnard valaisan n'aime pas beaucoup les innovations. Il n'aime pas la centralisation, il n'aime pas l'immision [sic] d'autrui dans ses affaires.» Près de trente ans plus tard, Henry Wuilloud fait face toujours à la même méfiance et n'arrive pas à persuader les pâtres de l'apport de la science à leur profession :

Parler aux gens clairement, de travaux à exécuter, de méthodes pratiques rationnelles, de choses tangibles, on vous laissera dire, mais on ne vous croira pas, parlez leur de choses mystérieuses, abracadabantes, tout de suite l'intérêt s'éveillera, vous aurez le don de plaire. [...] Je crois, dans tous les cas, que longtemps encore les signes de

<sup>69</sup> Henry WUILLOUD, «Coopération agricole – La Laiterie de Soresina», dans *l'Ami du Peuple*, 22 juillet 1908, p. 1-2.

<sup>70</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/11, «Les inspections d'alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d'Hérens pendant l'été 1911», p. 18.

<sup>71</sup> André GUEX, *Le demi-siècle de Maurice Troillet*, 3 volumes, Lausanne, Payot, 1971, vol. I, p. 99-100.

<sup>72</sup> AEV, Henry Wuilloud, 2013/51, 5.2/11, «Les alpages de la rive droite du Rhône de Sion à Saint-Maurice», 1912.

l’almanach joueront un rôle important dans nos montagnes, et que ce ne sera pas tâche aisée que de persuader les gens qu’il y a mieux que les jours de la lune ou les signes du sagittaire, pour avoir de beaux veaux ou de belles pommes de terre.<sup>73</sup>

A partir des années 1950, la situation des alpages valaisans va néanmoins s’améliorer rapidement. C’est un constat que fera le géographe grenoblois Jean Loup dans un article pour la *Revue de géographie alpine*, publié en 1963. En comparant l’économie alpestre de cinq pays de l’arc alpin, il aura ces mots pour les alpages valaisans :

La situation est en train d’évoluer avec rapidité : sous l’impulsion des actifs directeurs de l’Ecole d’Agriculture de Châteauneuf, de la Station laitière cantonale, des Améliorations foncières, de la Fédération Valaisanne des Producteurs de lait ; avec l’aide de substantielles subventions distribuées avec générosité par la Confédération, le canton et les communes enrichies par la construction de barrages hydroélectriques, le Valais se pare des plus belles réalisations alpestres qu’il m’ait été donné de visiter.<sup>74</sup>

## Annexe 1

Visite du jardin potager de l’Hospice du Simplon le 26 août 1911.

*Etat du jardin : bien soigné, propre, sans mauvaises herbes.*

*Cultures présentes : Salade (bien pommée), laitue, persil, herbette, choux-pommes (à tête pointue), salade frisée, choux rouges, poireaux, bettes à côtes, épinards, radis, raves (weisse Rüben), pois en fleurs et gousses, haricots nains en fleurs et gousses, carottes bien développées, choux-raves, choux-fleurs, fèves en fleur, rhubarbe, céleri.*

## Annexe 2

Deux légendes de l’alpage de Château-Pré, situé dans le Val de Moiry, près de Grimentz.

La légende de Château-Pré. *Comme sur tous les alpages, il est admis à Château-Pré qu’après la désalpe, les pâtres morts reviennent sur la montagne refaire le fromage avec les gouttes de lait versées pendant l’été. Aussi personne n’oserait y revenir. Un pâtre fit cependant le pari d’y remonter un soir. On lui donna un clou qu’il devait planter dans la porte du chalet. Il partit bravement avec le clou et arriva à l’alpage la nuit et planta le clou dans la porte. Mais au moment où il voulut partir, il se senti [sic] tiré en arrière et retenu à la porte. Déjà bouleversé par la solitude, il mourut là de peur. Ne le voyant pas revenir, on se mit à sa recherche le lendemain et on le trouva cloué à la porte du chalet par le clou, que dans sa hâte il avait planté au travers de la manche de sa blouse. Se sentant retenu, il avait cru avoir affaire à un revenant et était mort de peur.*

Les vaches de Château-Pré. *Un pâtre qui gardait les vaches s’endormit pendant son sommeil [sic]. Survint un revenant qui lui demanda de lui prêter son bâton pour*

<sup>73</sup> *Ibidem*, «Les inspections d’alpages faites dans la vallée de Nendaz et le district d’Hérens pendant l’été 1911», p. 14.

<sup>74</sup> Jean LOUP, «L’exploitation des alpages dans les Alpes», dans *Revue de géographie alpine*, 51/3 (1963), p. 420-421.

*garder les vaches à sa place. Le pâtre y consentit. Quand il se réveilla, il n'aperçut plus son troupeau. Il se mit à courir et vit depuis l'entrée du Val de Moiry que les vaches descendaient toutes vers Grimentz en suivant le mort qui se dirigeait vers le cimetière. Il se mit à descendre à toute vitesse pour les arrêter. Quand il parvint près des vaches, aucune sonnette ne donnait un son, mais à mesure qu'il en devançait une, la sonnette battait de nouveau. Il passa ainsi jusqu'à la tête du troupeau et arriva sur le pas de cimetière au moment où la première vache allait y entrer et il put juste l'arrêter à temps. Si les vaches avaient pu entrer au cimetière, elles appartenaient au mort et étaient perdues pour le vacher. Celui-ci put encore donner un coup de trique au mort et reconduisit son troupeau à Château-Pré et depuis ne s'endormit plus pendant la garde.*